



RÉUNION PUBLIQUE

SAMEDI 7 MARS
À 19H

AU CENTRE MAURIN
DES MAURES.

« *Ensemble pour Cogolin* »
avec Isabelle Farnet Risso



www.ensemblepourcogolin.com

C'est ensemble que nous construirons l'avenir de Cogolin



Édito

Unir, Agir, Servir : mon engagement pour Cogolin

Cogolin est une ville provençale, profondément attachée à ses **traditions, à son identité et à son art de vivre**. Mais Cogolin est aussi une commune qui, ces dernières années, a trop souvent donné le sentiment de stagner, voire de reculer, face aux défis du quotidien. Après deux mandats marqués par des choix contestés, un manque d'écoute et une gouvernance éloignée des réalités locales, il est temps d'ouvrir une nouvelle page.

Depuis 2020, en tant qu'élue d'opposition, **j'ai assumé pleinement mon rôle** : celui de défendre l'intérêt général, de relayer vos inquiétudes et de m'opposer, lorsque cela était nécessaire, à des décisions qui ne répondaient ni aux attentes des habitants ni aux besoins réels de notre commune. En tant que membre du groupe d'opposition, j'ai été **présente, constante et engagée**, malgré les difficultés et le peu de considération accordée à mes propositions par la majorité souvent déconnectée de la réalité.

Ces années m'ont permis de mesurer l'impact concret des choix municipaux **sur votre vie quotidienne** : stationnement et circulation compliqués et complètement congestionnés, urbanisme anarchique et chaotique, sentiment d'insécurité grandissant de jour en jour, services publics fragilisés, commerces en difficulté, sentiment d'abandon dans certains quartiers, aucun investissement dans les infrastructures publiques laissées complètement à l'abandon, manque de vision pour la jeunesse et pour nos aînés. Trop souvent, **vos préoccupations n'ont pas été entendues**.

C'est précisément pour cela que **je m'engage aujourd'hui avec détermination**. Mon objectif est simple et clair : remettre Cogolin au centre des décisions, redonner la parole aux habitants et reconstruire une démocratie locale vivante, fondée sur l'écoute, la concertation et le respect.

Pour porter ce projet, j'ai constitué une équipe de Cogolinoises et de Cogolinois investis, compétents et issus de tous horizons professionnels ou associatifs, qui connaissent le terrain et **partagent un même amour pour notre village**. Une équipe **responsable et expérimentée**, consciente de l'exigence que représente un mandat municipal.

Notre démarche est guidée par le **pragmatisme et le bon sens**. Pas de promesses irréalistes, pas de grands discours ou de projets déconnectés de la réalité, mais des actions concrètes, réalisables et financièrement responsables.



Nous voulons une **commune mieux entretenue**, avec des investissements dans les infrastructures, plus harmonieuse et sécurisée, qui protège son environnement, qui améliore la qualité de vie de chacun au quotidien, avec des services publics adaptés et renforcés, qui soutient ses commerces et renforce leur attractivité, qui valorise ses associations, **accompagne sa jeunesse et respecte ses anciens**.

Cogolin a grandi. Elle est la **deuxième commune du Golfe de Saint-Tropez en nombre d'habitants**. Cette évolution impose une vision claire, une gestion rigoureuse et surtout une volonté politique forte pour préparer l'avenir sans renier notre identité provençale.

Je m'engage :

- à servir avec **honnêteté, transparence et humilité**,
- à **privilégier le dialogue** plutôt que la division,
- à **agir pour l'intérêt général**, sans jamais me servir,
- à **rassembler** plutôt qu'opposer.

Ensemble, faisons de Cogolin une ville fière de son passé, solide dans son présent et confiante dans son avenir. Une commune **où chacun trouve sa place**, aujourd'hui comme pour les générations à venir. Il est temps de tourner la page et de permettre à Cogolin de franchir une étape décisive **pour les décennies qui s'annoncent**.

Isabelle Farnet Risso
Mars 2026



Administration générale et Finances

► Garantir une gestion financière rigoureuse sans hausse d'impôts

La stabilité fiscale sera garantie pour la période 2026–2028 pour les résidents cogolinois. La maîtrise de la dépense publique constituera une priorité, tout comme la lutte contre les impayés qui fragilisent le budget communal. L'endettement sera strictement réservé aux investissements utiles et structurants, afin de préserver l'avenir sans alourdir la charge des contribuables.

► Investir de manière utile et priorisée

Les investissements seront concentrés sur les besoins essentiels : sécurité des personnes et des biens, amélioration de la mobilité et du stationnement, création de logements pour les jeunes actifs. La rénovation du patrimoine communal et la construction de nouvelles structures s'inscriront dans cette stratégie responsable et hiérarchisée.

► Développer une administration moderne, efficace et humaine

Le rôle et l'engagement des agents municipaux seront pleinement valorisés. Les démarches administratives seront simplifiées et accélérées, tout en poursuivant la modernisation numérique et en maintenant un accueil humain de proximité, gage de confiance et de qualité de service.

► Renforcer la transparence démocratique et financière

Des tableaux de bord financiers accessibles, des conseils municipaux ouverts et diffusés en ligne, ainsi qu'un rapport financier annuel clair permettront à chaque citoyen de suivre l'action municipale en toute transparence.

► Piloter la commune en mode projet

La coopération entre les services (Finances, RH, Urbanisme, Techniques) sera renforcée afin de gagner en efficacité et en cohérence. La culture du résultat guidera les décisions, fondées sur des données fiables et partagées. Un service dédié à la recherche de subventions permettra de rentabiliser nos projets d'investissements.

“

Une commune bien gérée, c'est une administration respectée, des finances maîtrisées et des projets utiles aux habitants

”



Sécurité

➤ Renforcer la présence sur le terrain

La présence des forces de sécurité sera accrue dans tous les quartiers, de jour comme de nuit, et particulièrement en centre-ville aux heures de pointe, afin de renforcer la sécurité, fluidifier la circulation et accompagner la fermeture des commerces.

➤ Moderniser la vidéoprotection

Le dispositif de vidéoprotection sera entièrement remis à niveau : remplacement des caméras défaillantes, installation de nouveaux équipements dans les secteurs sensibles et mise en service d'un centre de supervision performant pour assurer une surveillance continue et fiable.

➤ Mieux coordonner les forces de sécurité

Des réunions régulières seront réactivées avec la gendarmerie et les polices municipales rattachées afin de disposer d'un état précis des faits délictueux et d'orienter efficacement les patrouilles sur les secteurs concernés.



➤ Renforcer la prévention et la concertation

La réactivation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) permettra de dresser un bilan partagé de la situation avec l'ensemble des acteurs concernés (Préfecture, Procureur, Gendarmerie, Éducation nationale...) et de définir des priorités d'action claires contre l'insécurité et la délinquance.

➤ Développer la prévention et l'éducation

Des actions de sensibilisation seront menées dès l'école afin de responsabiliser les jeunes. Des médiateurs de quartier favoriseront le dialogue, l'apaisement et la prévention des incivilités.

➤ Sécuriser les espaces publics

L'éclairage public sera amélioré et entretenu afin de supprimer les zones d'ombre. Les cheminements piétons, les aires de jeux et les espaces publics feront l'objet d'une attention particulière pour renforcer la sécurité de tous.



➤ Renforcer la cohésion locale

Les conseils de quartier seront consolidés pour associer les habitants aux réflexions sur la sécurité. Des événements ouverts à tous encourageront la convivialité, la solidarité et le vivre-ensemble.

➤ Améliorer la réactivité et l'alerte

Une application citoyenne, un numéro d'urgence à 4 chiffres dédié et des bornes SOS permettront de signaler rapidement les incidents. Le plan communal de sauvegarde sera actualisé afin de mieux préparer la commune aux situations d'urgence.

➤ Protéger l'environnement et la tranquillité

Une Police de l'environnement visible permettra de prévenir et sanctionner les incivilités, avec une revalorisation des verbalisations. Les contrôles du débroussaillage et la lutte contre les véhicules ventouses ou épaves seront renforcés afin de préserver un cadre de vie propre, sûr et agréable.

“

La sécurité est la première des libertés : une main de fer dans un gant de velours, pour allier proximité, vigilance, répression et coopération au service des Cogolinois

”



Travaux et Aménagements

➤ Aménager les sites stratégiques

Une réflexion globale sera menée pour définir l'avenir du foncier Chabaud, Cantarelle et de l'ancienne caserne des pompiers, dans une logique d'intérêt général et de cohérence urbaine. Le projet prévoit la création de 700 places de stationnement, des logements BRS (bail réel et solidaire) pour les habitants et des logements pour les saisonniers.

➤ Transformer l'ancien hippodrome en espace de loisirs

L'ancien hippodrome deviendra un espace de loisirs accessible à toutes les générations, en préservant une large surface naturelle. Le projet inclut une hôtellerie de plein air écologique et la création d'un centre de loisirs doté d'infrastructures accessibles à tous.

➤ Développer le stationnement durable

De nouvelles solutions de stationnement seront créées pour répondre aux besoins des habitants, commerçants et visiteurs, avec plus de 1200 places sur 10 ans, adaptées aux déplacements quotidiens et au tourisme.

➤ Fluidifier la circulation

Un plan global de mobilité permettra de réduire les congestions, sécuriser les axes principaux et améliorer les déplacements quotidiens. Des dépose-minutes devant les établissements scolaires et des parkings de délestage avec navettes seront mis en place pour faciliter l'accès à l'hypercentre.



Illustration d'un dépose minute, école du Rialet



Illustration de l'agrandissement de la place Bellevue sur le parking Cantarelle

“

Les travaux au service de l'économie et du bien-être collectif.

”

➤ Rénover rues et trottoirs

La rénovation des rues et trottoirs intégrera des matériaux favorisant la fraîcheur urbaine et le confort piéton, afin de rendre les déplacements quotidiens plus agréables pour tous.

➤ Préserver l'identité urbaine

Une charte urbaine définira les règles esthétiques et architecturales pour maintenir l'identité provençale et la cohérence du cadre de vie. Des aides seront mobilisées pour soutenir ces aménagements.

➤ Moderniser les équipements sportifs

Les infrastructures sportives existantes seront remises aux normes et adaptées aux besoins de tous, pour favoriser la pratique sportive et les activités de loisirs.

➤ Sécuriser contre les inondations

Des travaux de protection hydraulique seront réalisés dans les quartiers exposés aux risques d'inondation (hameau des Anches, domaine de Manon, Résidence l'Échappée Golfe). Une étude hydraulique globale permettra de dimensionner les ouvrages nécessaires.

➤ Créer une piste cyclable structurante

Une piste cyclable continue et sécurisée reliera Cogolin aux Marines, à Grimaud et aux réseaux voisins, favorisant les déplacements doux et le développement de la mobilité alternative.

Illustration de logements BRS, Boulevard Michelet

Commerces et Entreprises



“ Soutenir nos commerçants et nos entreprises, c'est soutenir la vitalité et l'emploi à Cogolin. ”

► Accompagner les commerces et entreprises

Un élu délégué spécifiquement au commerce et à l'économie locale deviendra l'interlocuteur privilégié des commerçants, artisans et entrepreneurs, afin de renforcer le dialogue et l'accompagnement sur tous les projets et besoins.

► Soutenir la modernisation des commerces

Un fonds dédié permettra de financer la rénovation, la modernisation et l'accessibilité des commerces, contribuant ainsi à dynamiser le centre-ville et les quartiers.

► Promouvoir l'achat local

Une plateforme numérique “Achetez local à Cogolin” facilitera la visibilité des commerçants, encouragera la consommation locale et renforcera l'économie de proximité.

Avenue Georges Clemenceau

► Adapter l'urbanisation à l'activité économique

La circulation, le stationnement et l'accessibilité seront repensés pour soutenir l'activité commerciale, améliorer le confort des clients et prévoir des solutions pour les actifs travaillant en ville.

► Renforcer la sécurité des commerces

Une présence policière accrue dans les rues contribuera à rassurer commerçants et habitants, tout en renforçant la prévention des incivilités et la tranquillité publique.

Environnement

➤ Assurer la propreté de la ville

Une reprise en main des contrats et un suivi rigoureux de la qualité des prestations garantiront une ville plus propre. Information, sensibilisation, mise à disposition de matériel, contrôle et sanctions feront partie d'une stratégie globale.

➤ Végétaliser les quartiers et lutter contre la chaleur

La végétalisation, la désimperméabilisation des sols et une gestion responsable des ressources contribueront à améliorer le confort urbain et à réduire les îlots de chaleur.



Illustration d'îlots de fraîcheur, rue Gambetta

➤ Développer les mobilités alternatives

La circulation sera fluidifiée grâce à des aménagements adaptés et à des solutions alternatives : aires de stationnement et de covoiturage en périphérie, transports collectifs, zones 30 km/h et parcs à vélos sécurisés à proximité des passages piétons et parkings existants.

➤ Prévenir les risques naturels

Un plan communal de sauvegarde sera élaboré pour les inondations et les feux de forêt, intégrant alertes en temps réel par SMS, expertises hydrauliques, PPRI et pare-feux en collaboration avec les services de l'État.

“ **L'environnement doit être une source d'épanouissement pour la ville et pour ses habitants. Agir pour l'environnement c'est adopter des mesures raisonnables, nécessaires et acceptables, pour faire de la ville un espace de vie qui garantira le bien-être de nos concitoyens et celui des générations futures.** ”



Illustration d'une piste cyclable traversant la plaine de Cogolin et Grimaud



Illustration du rond-point d'Afrique



Illustration de l'église Saint-Sauveur

➤ Soutenir l'agriculture et la biodiversité

Un travail étroit avec les agriculteurs et viticulteurs permettra de s'adapter aux évolutions climatiques tout en préservant la faune, la flore et la biodiversité locale.

➤ Créer une piste cyclable structurante

Une piste cyclable de 6 km reliera Cogolin aux Marines et se connectera aux réseaux de Sainte-Maxime, Saint-Tropez et Grimaud, offrant un axe sûr et structurant pour les déplacements doux.

➤ Protéger le littoral

Le désensablement de Port Cogolin et le réensablement des plages amélioreront la qualité du littoral. La qualité de l'eau sera renforcée et les boues extraites feront l'objet d'un traitement approprié.

➤ Préserver le site du Yotel

Le site du Yotel sera conservé dans le giron communal et protégé, avec pour objectif l'obtention d'un éco-label reconnu.

Associations, Sport et Infrastructures

➤ Créer une Maison des Associations

Un lieu centralisé permettra d'accompagner les responsables associatifs, de renforcer la communication et de coordonner les actions avec le comité des fêtes. Cet espace deviendra un véritable centre de ressources pour la vie associative.

➤ Valoriser des bâtiments existants

La conservation et la restauration des bâtiments associatifs intramuros seront privilégiées, dans une logique de développement urbain réfléchi et responsable.

➤ Réhabiliter le stade principal et créer une surface polyvalente

Le stade de football bénéficiera d'une rénovation complète incluant une pelouse synthétique moderne. Une surface polyvalente et un parking adapté seront créés pour accueillir événements sportifs, culturels et associatifs.



Fête du Coq, place de la Mairie

“ Le milieu associatif est le ciment social, économique, sportif, culturel ou festif d'une communauté. ”

➤ Réorganiser et soutenir les services municipaux liés aux associations

Un organigramme clarifiera les missions des services. Des moyens humains et techniques seront mobilisés pour garantir une mairie facilitatrice, au service des acteurs associatifs.

➤ Favoriser l'épanouissement du plus grand nombre

La mise en place de PASS associatifs ou sportifs facilitera l'accès aux activités. Le bénévolat sera valorisé par des distinctions et une journée dédiée. L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sera renforcée.



➤ Redéfinir la Fête des Associations Fête du Coq

Une nouvelle organisation des dates, une implication élargie des associations et des festivités amplifiées permettront de redonner tout son éclat à cet événement fédérateur.



Illustration d'une maison des Associations et de la jeunesse, avenue Clemenceau

Social

➤ Créer un Centre d'Accompagnement Pour Tous – CAPT

Un lieu unique regroupera les démarches sociales, familiales, de santé et administratives.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) sera renforcé pour offrir un accompagnement global. La coordination entre acteurs publics, associatifs et médicaux sera améliorée.

Le CAPT contribuera à lutter contre l'isolement des aînés et à soutenir la santé mentale des jeunes.

➤ Coordonner un relais de terrain

Le CAPT sera piloté par le CCAS et travaillera en lien avec les professionnels de santé, la Maison Bleue, la Mission Locale, l'école de la 2^{ème} chance et les associations du territoire.

➤ Limiter l'isolement des seniors

Des synergies avec les associations locales permettront de proposer des activités sociales de proximité.

➤ Accompagner psychologiquement les jeunes

Un travail conjoint avec les établissements scolaires, les familles et les structures de prévention facilitera l'accès à un soutien adapté.

➤ Renforcer l'accessibilité

Les accès aux services publics et aux équipements municipaux seront améliorés pour les personnes à mobilité réduite.



“ Notre priorité :
Que personne
ne soit oublié ”

Santé

➤ Faciliter l'accès aux soins

L'implantation et la coordination des professionnels de santé seront soutenues : médecins, infirmiers, spécialistes. Les partenariats avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CPTS seront renforcés pour améliorer la prise en charge des habitants.

➤ Renforcer la prévention

Des campagnes régulières de sensibilisation seront menées : nutrition, addictions, dépistage, santé mentale. Des ateliers santé seront organisés en partenariat avec les écoles, associations et professionnels.

➤ Accompagner les seniors

Des actions de proximité limiteront l'isolement : visites à domicile, coordination avec associations et CCAS Centre Communal d'Actions Sociales, programme « Seniors actifs » incluant sorties, ateliers et rencontres. Le développement de solutions d'habitat inclusif sera renforcé afin de favoriser le bien-vieillir sur le territoire, avec pour objectif l'obtention du label « Villes Amies des Aînés ».

La création d'une assemblée des seniors permettra de structurer leur participation aux orientations et actions municipales.



“ La santé est le bien le plus précieux, prenons
soin d'elle et préservons-la ”



Enfance et Jeunesse

➤ Accompagner la petite enfance

Renforcement du partenariat avec le groupe Maison Bleue . Soutenir et accompagner les employés et être à l'écoute des demandes et des besoins des parents. Un Relais Petite Enfance (RPE) sera installé à la Bastide Pisan, avec la création de nouveaux espaces si nécessaire pour offrir un lieu d'échanges et d'activités aux assistantes maternelles et aux enfants.

Le rôle essentiel des ATSEM sera pleinement reconnu, avec une amélioration de leurs conditions de travail et un accès renforcé à la formation continue.

Des conseils d'école dédiés à la maternelle et au primaire se réuniront chaque trimestre pour favoriser le dialogue entre directrices, élus, parents, ATSEM et services municipaux

“ Offrir à chaque enfant et à chaque jeune de Cogolin les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir. ”

➤ Améliorer la restauration scolaire

Les menus seront revus avec le prestataire afin de mieux répondre aux besoins des enfants, en tenant compte des retours des ATSEM.

Le coût des repas sera réévalué pour rendre plus lisible et plus équitable la participation de la commune.

➤ Renforcer l'école primaire et le périscolaire

Un service périscolaire plus adapté sera déployé, avec des animateurs formés et des activités variées : éducatives, sportives, culturelles et citoyennes. Le périscolaire couvrira les temps du matin, du midi, du soir, des mercredis et des vacances scolaires.

L'aide aux devoirs sera réintroduite pour offrir un véritable soutien aux enfants et permettre aux familles de retrouver du temps de qualité le soir. Cette aide sera assurée par des animateurs, avec l'appui de bénévoles et de seniors, favorisant ainsi le lien intergénérationnel. Des groupes d'une douzaine d'enfants bénéficieront ainsi d'un accompagnement personnalisé et bienveillant, et un groupe spécifique pour les CP (Cours Préparatoires).

➤ Développer des projets éducatifs et environnementaux

Des ateliers écologiques, des découvertes du patrimoine local et des opérations éducatives de nettoyage des plages seront proposés.

Parmi les projets phares : l'obtention du label « École Durable », la Semaine des métiers cogolinois et des ateliers intergénérationnels avec les aînés.

➤ Accompagner les jeunes vers l'avenir

Un partenariat renforcé avec la Mission Locale accompagnera les jeunes vers l'avenir, notamment grâce à l'école de la seconde chance et au hub dédié.



Culture



► Créer une Maison de la Culture et des Traditions

Un lieu central dédié à la mémoire locale, aux traditions provençales et à l'artisanat offrira des espaces d'exposition, de transmission, de convivialité et de résidence artistique. Ce pôle culturel renforcera l'attractivité touristique, le lien intergénérationnel et l'économie locale.

► Faciliter l'accès des jeunes à la culture

La mise en place d'un Pass Culture Jeunes, financé par la commune, permettra aux jeunes de participer plus facilement aux spectacles, ateliers, événements et activités culturelles du territoire.

“ *La culture n'est pas un luxe mais un lien. Nous voulons une commune vivante, fière de ses racines, qui donne place aux artistes, aux jeunes et à toute forme d'expression. Notre culture, c'est notre âme.* ”



Illustration d'une maison de la Culture, au Château Sellier

► Soutenir les artistes et artisans locaux

La Maison de la Culture deviendra un centre de ressources, un lieu d'exposition et de transmission des savoir-faire, favorisant les circuits courts et la valorisation des talents locaux.

► Déployer des actions culturelles dans les quartiers

Des ateliers itinérants, concerts, spectacles, projections et expositions en plein air permettront de diffuser la culture au plus près des habitants.

Animations

Structurer un comité des fêtes dynamique

Un comité des fêtes renforcé, en lien avec l'association « Le Coq en Fête », coordonnera l'ensemble des événements, valorisera les traditions locales et renforcera l'attractivité de la commune.

Renforcer la co-construction des animations

Des échanges réguliers et des moyens techniques adaptés permettront d'accroître la coopération entre les associations, les habitants et la municipalité dans la conception et l'organisation des animations.

Valoriser l'engagement bénévole

Une journée annuelle dédiée aux bénévoles, accompagnée de distinctions officielles, mettra en lumière l'engagement de celles et ceux qui font vivre la commune au quotidien.

Mettre en place des Partenariats avec nos commerçants et artisans



Corso fleuri

“ *Les fêtes et événements sont le cœur battant d'une commune : ils rassemblent, créent du lien et font vivre l'âme de notre ville.* ”

Communication

➤ Moderniser le journal municipal et le mensualiser

Un journal municipal plus lisible et structuré par rubriques régulières sera publié chaque mois, en version papier et numérique, afin d'informer efficacement l'ensemble des habitants.

➤ Développer une communication de proximité adaptée à chaque public

Des réseaux sociaux municipaux actifs, un agenda des animations et un guide pratique annuel permettront à chaque public seniors, familles, jeunes, commerçants, touristes, d'accéder facilement à une information claire et utile.



➤ Instaurer un dialogue citoyen numérique

Une plateforme interactive offrira aux habitants la possibilité de proposer des idées, de signaler des dysfonctionnements, de répondre à des sondages et de recevoir des alertes en temps réel.

➤ Renforcer la transparence et la participation citoyenne

Les conseils municipaux seront retransmis et leurs comptes rendus diffusés.

Les budgets et décisions seront accessibles via une rubrique dédiée « Vie municipale en toute transparence ».

Le site internet de la mairie sera repensé pour plus de clarté et d'efficacité.

Un baromètre citoyen annuel permettra de recueillir les attentes des habitants et d'évaluer la qualité des services municipaux.

➤ Promouvoir les animations et actualiser les informations pratiques

Un agenda des animations, consultable en ligne, sur papier ou via une application simple permettra à chacun de suivre les événements programmés dans la commune.

Un guide pratique annuel regroupera toutes les informations utiles sur la commune, les associations, les services et les commerces.



“ Une commune qui communique, c’est une commune qui respecte ses habitants. À Cogolin, nous voulons une mairie qui informe, qui écoute et qui répond, avec des outils clairs, modernes et accessibles à tous. ”



Patrimoine et Devoir de Mémoire

➤ Préserver et valoriser le patrimoine cogolinois

La sauvegarde du patrimoine bâti, la mise en valeur des traditions et la numérisation des archives renforceront l'identité locale.

➤ Transmettre le devoir de mémoire

Des ateliers pédagogiques, l'implication du Conseil Municipal des Jeunes et des partenariats associatifs permettront de sensibiliser les jeunes générations.

➤ Soutenir les commémorations et les associations patriotiques

Un appui logistique et financier sera apporté aux acteurs garants de la mémoire collective.



Illustration du Mémorial Square Mansui

“Honorer notre histoire, c'est construire l'avenir de Cogolin.”

➤ Valoriser les lieux et les monuments historiques

Un programme de rénovation, une signalétique explicative et des parcours historiques mettront en lumière les sites emblématiques.

➤ Organiser des événements patrimoniaux et culturels fédérateurs

Des fêtes traditionnelles, visites guidées, expositions et événements ouverts à tous renforceront le lien entre habitants et visiteurs.



Illustration du Rond-point 1^{ère} division française libre



Illustration du Square Jean Moulin

Cause animale

➤ Adopter une charte municipale du bien-être animal

Une charte claire engagera la commune et ses partenaires dans une démarche exemplaire.

➤ Valoriser les commerçants engagés pour les animaux



Le label municipal « Commerçant ami des animaux » distinguera les établissements accueillants et respectueux, tout en encourageant les bonnes pratiques.

➤ Prévenir la maltraitance et l'abandon

Des campagnes de sensibilisation, associant information, affichage, ateliers pédagogiques et partenariats avec les associations, renforceront la prévention et la responsabilité collective.

“Une ville respectueuse des animaux est une ville plus humaine et solidaire.”

➤ Organiser une journée dédiée à la cause animale

Une journée annuelle permettra de sensibiliser le public à travers des ateliers pédagogiques, des stands associatifs et des animations citoyennes.

➤ Valoriser les acteurs de la cause animale

Les diplômes municipaux « Ami des animaux » mettront à l'honneur les habitants, associations et commerçants engagés en faveur du respect et de la protection animale.



Notre liste

« Ensemble pour Cogolin »

Notre équipe est composée de Cogolinoises et Cogolinois investis, reconnus pour leurs compétences et leur engagement dans la vie municipale et associative. Forts de leurs expériences, animés par l'intérêt général et l'amour de leur commune, ils sont prêts à agir avec sérieux et détermination pour mettre en œuvre, dès le début du mandat, les projets que nous avons construits pour l'avenir de Cogolin.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

1^{er} Adjoint : Rodolphe EPINEAU

62 ans, Chef d'entreprise. Président d'association.



Cécile BAFFETTI
53 ans, Comptable



André VERRIEUX
62 ans, Artisan à la retraite

ASSOCIATIONS, SPORT ET INFRASTRUCTURES

3^e adjoint : Nicolas FOURNAUX

61 ans, Chef d'entreprise Président d'associations.



Mohamed MERAKCHI
67 ans, Plombier à la retraite



Esmeralda PIERQUIN,
47 ans, Employée commerciale



Marc CAYROL
74 ans, Directeur d'entreprise
dans le nautisme à la retraite
Ancien Président du club de Badminton



Erick TROUGNAC
67 ans, Ouvrier d'état à la retraite
Ancien Président du club de foot



Christine SALESSES
62 ans, Responsable de boutique



Isabelle FARNET RISSO
59 ans, Educateur sportif
Mandat élue de l'opposition

COMMUNICATION

2^e adjointe : Sandra DAVAL

52 ans, Directrice de
l'Éducation de Mairie.
Mandat élue déléguée à la
Communication d'association.



Isabelle MELLANO
60 ans, Assistante
administrative et de gestion

ENFANCE ET JEUNESSE - 4^e adjointe : Patricia ACQUATELLA

52 ans, Fonctionnaire territorial dans le milieu de l'enfance.



Éric MOREAU
62 ans, Responsable services aux
employeurs à la Mission Locale



**Marie-Josée
LECOQ-PERROT**
67 ans, Directrice d'école à la retraite
Présidente d'association



Lindsay LABARRE
19 ans, Etudiante en lettres

COMMERCES, ENTREPRISES ET TRAVAUX - 5^e adjoint : Nicolas PATACCHINI

46 ans, Chef d'entreprises bâtiments et travaux public. Dirigeant association des commerçants.



Nabil SALLAMI
29 ans, Ingénieur en Bâtiment



Isabelle PLATRIEZ
67 ans, Chef d'entreprise Rénovation
énergétique des bâtiments



Frédéric ABALAIN
67 ans, Restaurateur et conseiller
Prud'hommes à la retraite

SANTÉ, SOCIAL, SÉNIOR ET CAUSE ANIMALE - 6^e adjointe : Bernadette BOUCQUEY

66 ans, Sage-femme à la retraite. Présidente d'association. Mandat élue de l'opposition.



Sylvie VO
46 ans, Médecin généraliste



Michel MEDE
69 ans, Chirurgien dentiste



Bénédicte FRERET
57 ans, Infirmière

SÉCURITÉ, PATRIMOINE ET DEVOIR DE MÉMOIRE - 7^e adjoint : Serge FINTZEL

67 ans, Responsable de la police municipale à la retraite.



Séverine GANDIA
52 ans, Ouvrière polyvalente
Membre actif Réserves Communales de
Sécurité Civile - Présidente d'association



Ingrid GAILLET
51 ans, Intervenante à la Maison
de la Sécurité Routière du Var



Didier PARE,
49 ans, Taxi et transporteur VSL agréé

CULTURE ET ANIMATIONS

8^e adjointe : Katia DONJEAN

53 ans, Professeur
des écoles.



Muriel MOBIGLIA
65 ans, Employée commerciale
à la retraite



Samuel MANGIN
41 ans, Responsable de la cave
des Maîtres vignerons

ENVIRONNEMENT - 9^e adjoint : Patrice DI PAOLO

63 ans, Responsable sécurité au travail et environnement à la retraite.



André THIRIOT
57 ans, Electronicien
dans l'Industrie de Défense



Corentin LEONARD
31 ans, Concepteur paysagiste



Caroline SINGER
64 ans, Cadre Déléguée médicale à la retraite

« Ensemble pour Cogolin »

Création et Impression : Creamania / RCS : 434440176

